



**Cégep  
Limoilou**

LE SAVOIR,  
SOURCE DE LIBERTÉ!

**RAPPORT ANNUEL  
2013-2014**

**MONSIEUR YVES BOLDOC,  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE LA SCIENCE**

C'est avec beaucoup de fierté que nous vous présentons le *Rapport annuel 2013-2014* du Cégep Limoilou faisant état des activités réalisées pour atteindre les objectifs de la planification stratégique 2008-2014. À la lecture de ce rapport vous constaterez le dynamisme qui anime notre collectivité et l'engagement de notre personnel inspiré par les valeurs au cœur de notre projet éducatif, *Le savoir, source de liberté!*

**Unir pour inspirer**

L'année 2013-2014 a eu quelque chose de différent, d'emballant. Nous avons fait le bilan de notre plan stratégique *Rendez-vous 2008-2014*. Ses constats nous ont inspirés tout au long de l'année 2013-2014, alors que la communauté collégiale du Cégep Limoilou s'est mobilisée pour l'élaboration du *Plan stratégique de développement 2014-2018* (PSD). Près de 2 500 personnes, étudiants actuels et futurs, membres du personnel et partenaires du Collège, ont contribué à une ou plusieurs étapes de consultation et de validation menées successivement sur une période de dix mois. Cette opération a permis de partager et d'échanger sur les enjeux et les défis qui définiront le contexte dans lequel évoluera le Collège au cours des quatre prochaines années. Notre mission, tout comme nos valeurs, ont fait l'objet d'une large réflexion qui a permis d'enraciner solidement nos convictions et d'établir une vision claire de ce que deviendra le Cégep Limoilou d'ici 2018. Pour concrétiser cette vision, nous avons aussi tracé ensemble la voie à suivre en identifiant des orientations et des objectifs à atteindre.

En parallèle, beaucoup d'énergie a aussi été investie pour élaborer notre *Plan d'amélioration de la réussite 2014-2018*. Intégré au PSD, ce plan constitue un autre levier indispensable qui guidera nos actions.



**Miser sur l'innovation pour faire réussir les jeunes**

Depuis la rentrée 2013, le Collège a mis en place une innovation majeure au niveau collégial en implantant le programme parascolaire *Entrepreneuriat-études*. Conçu selon le modèle sport-études, ce projet pilote vise la persévérance scolaire de nos étudiants en leur faisant vivre des expériences concrètes qui donnent un sens à leurs apprentissages.



Deux autres projets novateurs ont aussi pris leur envol. *L'Expérience Technogéniale* a permis à 88 jeunes du secondaire de faire cinq journées d'activités leur permettant de découvrir autant de programmes offerts par le Collège. Une excellente façon de valider les choix d'orientation professionnelle des jeunes participants! *Viens vivre Limoilou* vise le même objectif. Les jeunes sont invités à participer à une demi-journée d'expérimentation pour valider leur choix de carrière. Deux excellents projets permettant de susciter l'intérêt et de nourrir la motivation à poursuivre des études collégiales.

**Réussir ensemble!**

L'année 2013-2014 a aussi été marquée par le lancement de la deuxième campagne majeure de financement de la Fondation du Cégep Limoilou, une campagne de 2,5 millions \$ qui n'a qu'un seul objectif : amasser des fonds pour investir dans des projets du Cégep Limoilou favorisant la réussite, la persévérance et la diplomation de ses étudiants.



### Rayonnement, information et recrutement de nouveaux étudiants

Une baisse préoccupante de la clientèle étudiante est prévue dans les statistiques ministérielles visant la démographie de la région. Déjà le Cégep Limoilou a perdu un nombre important d'étudiants, soit 440 au secteur régulier depuis 2010.

Dans ce contexte, le Cégep a mis en ligne un nouveau site internet afin d'accroître son rayonnement et de mieux informer les jeunes concernant les programmes qui pourraient les inspirer pour l'avenir. Le Collège a aussi choisi de se faire connaître et reconnaître à sa juste valeur par une campagne d'information axée sur ses principales caractéristiques : un Cégep accueillant et humain où il fait bon vivre grâce, notamment, à ses profs et à la qualité de son milieu de vie. Un Cégep en ville... un Cégep en vie !



### Perspectives budgétaires

Malgré des compressions cumulatives totalisant plus de 2 100 000 \$ depuis 2010-2011, le Cégep Limoilou demeure dans une situation financière saine. Pour une troisième année, un budget provisoire déficitaire 2013-2014 estimé à 180 000 \$ a été déposé. À moyen terme, l'équilibre budgétaire devrait être atteint. Ces résultats nécessitent beaucoup d'efforts de toute la communauté pour restreindre les dépenses.

Bref, à l'instar des années antérieures, 2013-2014 a apporté son lot de défis. La contribution des administrateurs, de l'équipe de gestionnaires, des membres du personnel ainsi que l'appui de nos partenaires en vue d'assurer la réussite des étudiants et le rayonnement de notre Collège sont les pierres d'assise de nos réalisations. L'engagement de tous est précieux. Nous leur sommes reconnaissants et nous les remercions sincèrement.



Le directeur général,

Louis Grou



Le président du conseil d'administration,

Guy Arteau

Directeur de l'architecture, de la planification  
et de l'encadrement à l'Autorité des marchés financiers



# LE CÉGEP LIMOILOU : LE CÉGEP EN VILLE

## SA MISSION

La première mission du Cégep Limoilou en est une de formation. Depuis son institution en 1967, le Cégep Limoilou met en œuvre les programmes, pour lesquels il détient l'autorisation ministérielle, qui conduisent à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) et qui préparent les diplômés à entrer à l'université ou sur le marché du travail. En 1984, dans la foulée de l'adoption du Plan national des métiers d'arts, le Collège a reçu un autre mandat qui donne à sa première mission une extension singulière : assurer, pour l'Est-du-Québec, la formation initiale, le perfectionnement des artisans et le développement des métiers d'art.

En plus d'offrir des programmes d'études dans le cadre de l'enseignement régulier, le Cégep Limoilou s'est intéressé, dès sa création, à la société qui l'entoure. Il s'est engagé sur la voie de la formation de la main-d'œuvre et du service aux entreprises. Il a développé des attestations d'études collégiales (AEC) et des activités de formation sur mesure. Il a permis à la population environnante d'utiliser ses installations et ses équipements. La mission institutionnelle s'est enrichie en intégrant une autre dimension : contribuer au développement socioéconomique et culturel de la région.

En 2013-2014, 5 456 étudiants ont fréquenté le Cégep Limoilou et quelque 769 employés ont oeuvré à réaliser sa mission sur plusieurs sites d'enseignement : le campus de Québec, le campus de Charlesbourg et les écoles ateliers.

## SES VALEURS

Les valeurs fondamentales qui inspirent les interventions du Cégep Limoilou sont l'accessibilité aux études collégiales, c'est-à-dire la volonté d'offrir à chacun des chances égales de se développer selon ses capacités et ses aspirations, l'engagement personnel dans son travail ou ses études et dans la société, la solidarité et la protection de l'environnement.

Ces valeurs donnent un sens au plan stratégique de développement et sont au cœur du projet éducatif, *Le savoir, source de liberté !*, par lequel le Cégep Limoilou entend :

- favoriser le développement de la personne dans toutes ses dimensions ;
- favoriser l'acquisition de connaissances et d'habiletés intellectuelles ;
- favoriser le développement, la mise en valeur et l'affirmation de la personnalité ;
- favoriser le développement d'un mode de vie sain et équilibré ;
- favoriser l'engagement dans la société.





# RENDEZ-VOUS 2014!

De 2008 à 2014, quelles sont les meilleures avenues de développement pour le Cégep Limoilou compte tenu de sa mission, de ses valeurs, de ses caractéristiques particulières ainsi que des avantages et des obstacles de l'environnement extérieur? Que doit faire le Collège pour réaliser ses aspirations, accomplir les progrès qu'il souhaite et occuper, en 2014, la position qu'il recherche? La réponse se trouve dans le *Plan stratégique de développement 2008-2014 (PSD)* adopté par le conseil d'administration. Essentiellement, ce plan indique les buts et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Il se veut un outil de rassemblement des divers intervenants, appelés à agir de concert, dans une perspective de complémentarité et de solidarité.

## UN COLLÈGE CENTRÉ SUR LES ÉTUDIANTS

Tous les candidats admissibles sont admis et bénéficient de l'encadrement et du soutien dont ils ont besoin pendant leurs études; les résultats scolaires correspondent aux cibles visées dans le *Plan d'amélioration de la réussite*; au cours de ses études, chaque étudiant a été sensibilisé au monde extérieur et encouragé à y apporter concrètement sa contribution; l'engagement des étudiants dans leurs études et dans leur milieu est valorisé et reconnu. Les diplômés gardent un sentiment d'appartenance à leur *alma mater* qui continue de leur fournir des occasions de s'engager et d'apprendre.

## UN MILIEU DE VIE STIMULANT, CONVIVIAL, PROPICE AUX ÉTUDES ET AU TRAVAIL

Les membres de la communauté collégiale ont à leur disposition des lieux de vie agréables et fonctionnels, un équipement adéquat et des installations technologiques modernes, ils bénéficient d'un environnement humain qui favorise la santé, l'entraide, la communication et la confiance mutuelle. Les employés sont engagés dans leur communauté; la contribution de chacun au développement et au rayonnement du Collège est valorisée et reconnue.

## UN COLLÈGE ENGAGÉ DANS LE MILIEU ÉCONOMIQUE DE SA RÉGION

Le Cégep Limoilou occupe une position stratégique qui fait de lui un partenaire fiable et incontournable dans le développement économique de la région de la Capitale-Nationale. Ses services de formation et de consultation sont adaptés à la réalité des organisations et de la communauté des affaires.

## UN ÉTABLISSEMENT DE QUALITÉ, ET RECONNU COMME TEL

Les programmes d'études offerts à l'enseignement régulier et à la formation continue sont pertinents, rigoureux et recherchés. Le Collège met ses ressources et son expertise au service du milieu extérieur et bénéficie en retour de la reconnaissance et de la contribution des diverses organisations sociales, économiques, politiques et communautaires qui l'entourent.

# LES SIX ORIENTATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT 2008-2014

## ORIENTATION 1

Mettre en œuvre des programmes d'études de qualité, à l'enseignement régulier et à la formation continue.

## ORIENTATION 2

Améliorer la réussite scolaire des étudiants.

## ORIENTATION 3

Assurer à la population étudiante un environnement éducatif propice au développement intégral de la personne.

## ORIENTATION 4

Participer à la dynamique économique et sociale de la région.

## ORIENTATION 5

Faire reconnaître le Cégep Limoilou à sa juste valeur.

## ORIENTATION 6

Assurer à la communauté collégiale un milieu de vie stimulant, où il fait bon étudier et travailler.

# ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT 2014-2018

## UN REGARD CRITIQUE

Réalisée en conformité avec le cadre d'analyse de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC), la démarche d'évaluation du *Plan stratégique de développement Rendez-vous 2014!* (PSD) s'est amorcée une année avant l'échéance. Un choix qui a permis au Cégep de réinvestir les résultats dans l'élaboration d'une nouvelle planification stratégique. Le plan 2008-2014 s'est révélé ambitieux et efficace. Le temps a démontré qu'il avait ciblé avec justesse les orientations qui allaient structurer les actions du Cégep Limoilou.

## UN PROCESSUS PARTICIPATIF

Fruit d'une large démarche de réflexion et de collaboration le *Plan stratégique de développement 2014-2018* du Cégep Limoilou a été adopté à l'assemblée du conseil d'administration du 17 juin 2014. Tout au long de 2013-2014, la collectivité a été invitée à contribuer à son élaboration en participant à plusieurs étapes de réflexion et de validation. Les partenaires du Collège ont aussi été mis à contribution.

## PREMIÈRE ÉTAPE D'UNE LARGE RÉFLEXION: LE FORUM SUR LE PLAN STRATÉGIQUE

Ce rendez-vous visant à imaginer l'avenir du Cégep Limoilou a regroupé près de 160 membres du personnel à la salle Montaigne du campus de Charlesbourg, le 16 octobre 2013. Cette journée de réflexion et d'échange sur les valeurs, les enjeux et les défis à relever a été profitable puisqu'elle a permis d'identifier plusieurs chantiers porteurs pour les prochaines années.



## METTRE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES DE QUALITÉ

Les programmes d'études sont, et de loin, les plus importants « produits » que le Collège propose à ses étudiants, tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue. On reconnaît la qualité des programmes à la rigueur de leur gestion et aux ressources adéquates qui y sont allouées, principalement un personnel enseignant compétent. En 2013-2014, le Collège a continué le travail entrepris en vue d'assurer la qualité de ses programmes d'études, de diversifier son offre de programmes et d'investir davantage dans le perfectionnement du personnel. À cet égard, trois objectifs sont visés :

- assurer l'adéquation des programmes de l'enseignement régulier avec les besoins des étudiants et des organisations ;
- adapter la formation continue au contexte social, économique et technologique en évolution constante ;
- promouvoir le perfectionnement et le ressourcement du personnel directement concerné par la mise en œuvre des programmes.

## RÉALISATIONS 2013-2014

- Des recommandations ainsi que les conditions de réalisation ont été déposées quant à la faisabilité et à la pertinence d'implanter le téléenseignement pour des étudiants de la région de Portneuf.
- Les programmes Techniques de comptabilité et de gestion et Gestion de commerces ainsi que les trois profils du programme préuniversitaire Arts, lettres et communication (Théâtre, Créativité et médias, Langues) ont été révisés.
- L'Alternance travail-études (ATE) a été implantée dans trois programmes techniques additionnels. De plus, un outil est disponible pour mesurer annuellement la satisfaction des stagiaires envers l'ATE.
- Une vingtaine de rencontres d'alliances stratégiques ont été réalisées dans la perspective d'arrimer la formation au marché du travail, aux besoins en émergence et aux courants sociaux.
- La révision de l'attestation d'études collégiales (AEC) Intégration à la profession infirmière et de l'AEC Architecture et gestion de réseaux est terminée.
- Le Service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) a poursuivi son développement et plusieurs outils de gestion pédagogique et administratifs ont été développés afin de mieux encadrer les pratiques. Des processus organisationnels ont aussi été mis en place : inscription individuelle et par cohorte sur le site du SRACQ; formation et évaluation en ligne dans le cadre de la formation manquante offertes aux candidats; entrevues de validation des compétences.
- Les départements de gestion hôtelière, d'arts visuels, d'animation 3D et synthèse d'images, de soins infirmiers et de techniques administratives se sont dotés d'un plan de perfectionnement triennal.
- Des activités de développement professionnel ont été réalisées auprès d'enseignants de dix départements.
- Afin d'outiller les enseignants pour faire un suivi de la qualité des textes de leurs étudiants, de la formation et du soutien ont été offerts ou se poursuivent dans quatre départements.



Marlène Fortin, enseignante en Soins infirmiers, a reçu une mention d'honneur de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) lors du 34<sup>e</sup> Colloque annuel de l'AQPC. Fidèle ambassadrice de la formation collégiale en Soins infirmiers, madame Fortin s'est démarquée par sa compétence, son expertise, sa générosité remarquable et sa bonne humeur contagieuse.



L'Association canadienne des physiciens et physiciennes (ACP) a remis le prix ACP d'excellence en enseignement de la physique au secondaire et au collégial (Québec et Nunavut) à Stéphane Gaumont-Guay pour souligner ses compétences exceptionnelles comme enseignant en physique. La pédagogie est le moteur central des préoccupations de ce dernier. Par le développement d'approches pédagogiques plaçant l'étudiant comme acteur principal dans la construction de son savoir, donc au cœur de sa réussite, il a notamment suscité une amélioration sensible du taux de réussite dans ses cours.



L'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPQ) a remis une plaque honorifique au Département de génie mécanique pour souligner l'excellence de sa pédagogie. Dans l'ordre habituel : Christian Tremblay, directeur adjoint des études; Paul Lacasse, coordonnateur du programme; Valérie Rousseau, représentante de l'OTPQ et Benoît Genest, étudiant récipiendaire d'une bourse de l'OTPQ.

# Orientation 1

## EFFECTIFS SCOLAIRES 2013-2014 [DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES — DEC]

Nombre d'étudiants

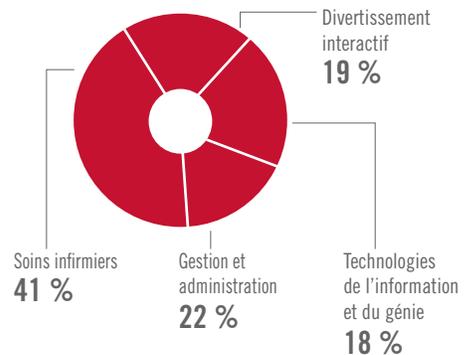
PRÉUNIVERSITAIRE		
Tremplin DEC	Orientation Intégration et réussite Passerelle vers un programme Transition	473
Sciences de la nature	Santé Sciences pures et appliquées	557
Sciences humaines	Administration et environnement économique Enjeux internationaux Développement humain et société Éducation Enjeux internationaux et Langues [Double DEC]	1 297
Sciences informatiques et mathématiques		89
Arts et Lettres	Cinéma, communication et créativité Langues Théâtre	285
Arts visuels		95
		<b>2 796</b>
TECHNIQUE		
Diététique		160
Soins infirmiers		327
Génie civil		238
Mécanique du bâtiment		151
Géomatique	Cartographie Géodésie	122
Génie industriel		46
Génie mécanique	Fabrication mécanique Dessin-conception	179
Génie électrique	Télécommunication Audiovisuel Électronique industrielle Électronique programmable et robotique (Systèmes ordonnés)	271
Techniques administratives	Comptabilité et gestion Gestion de commerces	341
Bureautique	Microédition et hypermédia	54
Tourisme — DEC bilingue	Mise en valeur d'un produit touristique	102
Informatique	Informatique de gestion Gestion de réseaux informatiques	188
Gestion hôtelière		83
Gestion d'un établissement de restauration		60
Arts du cirque		36
Métiers d'art	Céramique Construction textile Ébénisterie artisanale Joaillerie Lutherie — violon Lutherie — guitare Sculpture	176
Animation 3D et synthèse d'images		126
		<b>2 660</b>
TOTAL		
		<b>5 456</b>

## EFFECTIF SCOLAIRE 2013-2014

[ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES — AEC]

En 2013-2014, 510 étudiants étaient inscrits en formation continue répartis dans les groupes du DEC en Soins infirmiers pour auxiliaires et dans les 17 AEC de formation initiale offerte. L'âge moyen de la clientèle était de 35 ans et elle était composée de 50 % de femmes et 50 % d'hommes.

## RÉPARTITION DE L'EFFECTIF SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉS [AEC]

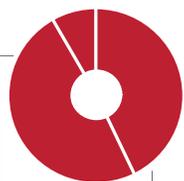


De plus, en 2013-2014, nous avons doublé le nombre de personnes qui ont bénéficié du Service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Par le biais de la RAC, la Direction du service aux entreprises et de la formation continue offre tout près de 10 490 heures de cours et 13 personnes ont reçu leur diplôme en Techniques de l'informatique, alors que 20 personnes ont obtenu un diplôme en Supervision en entreprise et en Supervision des ressources humaines.



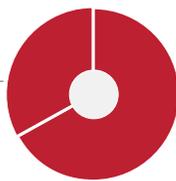
Le concours *Mérite à la formation et à l'emploi* a décerné un prix à Nijole Cinjunelyte Ngolwa, diplômée de l'attestation d'études collégiales (AEC) en Bureautique et comptabilité. Elle s'est méritée le prix de 750 \$ dans la catégorie « Formation technique au collégial » pour la persévérance et la détermination dont elle a fait preuve en réussissant une formation qui a changé sa vie.

## RÉPARTITION PRÉUNIVERSITAIRE/TECHNIQUE



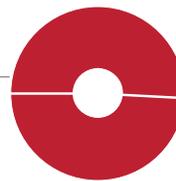
Préuniversitaire  
**43 %**  
Technique  
**49 %**  
Tremplin DEC  
**8 %**

## RÉPARTITION PAR CAMPUS



Québec  
**68 %**  
Charlesbourg  
**32 %**

## RÉPARTITION FILLES/GARÇONS



Filles  
**47 %**  
Garçons  
**53 %**



## AMÉLIORER LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES ÉTUDIANTS

Le 27 septembre 2011, le conseil d'administration adoptait le *Plan d'amélioration de la réussite 2011-2013* du Cégep Limoilou. Ce document, dont le résultat est le fruit d'une vaste consultation auprès de la communauté collégiale, comporte trois orientations et neuf moyens généraux. Afin de faciliter le suivi annuel du plan et de s'assurer de l'atteinte de ses objectifs, un plan de mise en œuvre 2012-2013 a été élaboré en collaboration avec les intervenants concernés. Pour chacun des moyens qui ont fait l'objet de travaux en 2012-2013, des actions, des responsables et des cibles ont été identifiés. Cette planification annuelle a été déposée à la commission des études du 23 janvier 2012 et elle a fait l'objet d'une présentation plus formelle lors de la rencontre du 6 mars.

Le troisième *Plan d'amélioration de la réussite* a été élaboré pour une période de deux ans, soit de 2011 à 2013, dans le but de faire correspondre la durée du quatrième plan avec celle du prochain plan stratégique de développement du Collège. Lors de la séance du 7 février 2012, le conseil d'administration a adopté un échéancier révisé pour le plan stratégique de développement qui se terminera en 2014 au lieu de 2013. Dans ce contexte, la commission des études a proposé au conseil d'administration de prolonger jusqu'en 2014 l'actuel *Plan d'amélioration de la réussite* afin de maintenir la concordance souhaitée des échéances.

### RÉALISATIONS 2013-2014

- L'analyse de faisabilité et de pertinence pour la mise en place d'une structure d'accueil pour les étudiants allophones ou issus de l'immigration a démontré qu'il y avait des besoins non comblés. Le Cégep Limoilou a obtenu une subvention de 45 000 \$ du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science pour le développement d'une telle structure. Ce projet, appelé Immigration Cultures Intégration – I.C.I. Limoilou!, sera réalisé en 2014-2015.
- L'offre de service du Centre d'aide à la réussite a été bonifiée par l'ajout d'un test diagnostique permettant de fournir de l'aide personnalisée dans le cours de mise à niveau en mathématiques de secondaire 4.
- La campagne de marketing social entourant la réussite scolaire s'est poursuivie notamment via les réseaux sociaux. D'autres capsules ont été diffusées au cours de la session d'hiver et publiées dans le bulletin pédagogique. En septembre et en janvier, des présentations d'expérimentations ou d'outils ont été faites lors des rencontres des coordonnatrices et des coordonnateurs de départements.
- Le nouveau plan de réussite, inclus dans le *Plan stratégique de développement 2014-2018 (PSD)*, a été adopté.
- Après avoir consulté les départements, le comité de pilotage de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)* a présenté une PIEA remaniée à la commission des études. La commission en a recommandé l'adoption au conseil d'administration.



Lors de la Soirée du mérite étudiant 2014, c'est une étudiante remarquable en Sciences humaines – profil Éducation, Lydia Jobin, qui a remporté la Médaille du Gouverneur général accompagnée d'une bourse de 1 000 \$. Les Médailles du Lieutenant-gouverneur, accompagnées de bourses Dépassement Limoilou de 750 \$ chacune, ont été décernées à Myriam Bélanger-Dibblee (absente sur la photo), étudiante en Sciences de la nature, et à Jérôme Trudelle, étudiant en Arts visuels. Jérôme est aussi récipiendaire d'une bourse scolaire de 500 \$.



**Ordre  
des infirmières  
et infirmiers  
du Québec**

En septembre 2013, 91 % des candidats formés par le Cégep Limoilou ont réussi leur premier essai à l'examen professionnel de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec alors que le taux provincial est de 83 %. De plus, le résultat de ces candidats est supérieur ou égal à la moyenne pour 16 des 18 volets évalués. Une belle réussite pour les étudiants et leurs enseignants !

### CHAPEAU, LES FILLES!

Trois étudiantes ont été honorées lors de la cérémonie de remise des prix régionaux du concours *Chapeau, les filles!* Pour l'audace dont elles ont fait preuve en sortant des sentiers battus, ces étudiantes ont gagné chacune une bourse de 500 \$.



Joëlle-Audrey Beaulieu, étudiante en Technologie du génie civil et Marie-Ève St-Pierre, son enseignante et mentore.



Caroline Ouellet, étudiante en Technologie de la géomatique au Cégep Limoilou, Michel Côté, enseignant en remplacement de son enseignante et mentore, Valérie Kirouac.



Isabelle Fortier, étudiante en Techniques de génie mécanique au Cégep Limoilou, et Sylvain Rousseau, enseignant et mentor.

## INVESTISSEMENTS LIÉS AU PLAN INSTITUTIONNEL DE LA RÉUSSITE EN 2013-2014

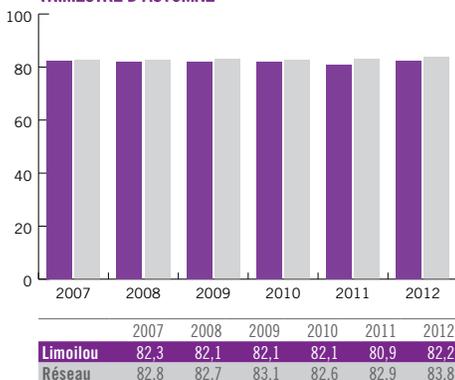
CENTRE D'AIDE À LA RÉUSSITE	MISE EN ŒUVRE DE LA RÉUSSITE	CARRIÈRES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> <li>Tutorat par les pairs (français, anglais, mathématiques, physique, méthodes quantitatives)</li> <li>Encadrement d'étudiants par des tuteurs externes</li> <li>Ateliers sur l'épreuve uniforme de français et suivi des étudiants</li> <li>Soutien aux étudiants allophones</li> <li>Ateliers de conversation en anglais et en français</li> <li>Implantation de tutorat personnalisé pour les étudiants du cours Mise à niveau en mathématique de secondaire 4</li> <li>Expérimentation de la formule tutorat et gestion du temps pour les étudiants sous contrat de réussite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien à des projets particuliers dans le cadre de différents services, programmes ou départements</li> <li>Ateliers d'enrichissement en français et de préparation au Test de français Laval-Montréal (TFLM) pour les étudiants du profil Éducation</li> <li>Soutien de l'accueil psychosocial</li> <li>Organisation d'une journée pédagogique</li> <li>Valorisation de la langue</li> <li>Diffusion de capsules réussite sur le web</li> <li>Acquisition et implantation du module <i>Suivi des étudiants à risque</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation du Colloque des sciences de la nature</li> <li>Visites industrielles</li> <li>Conférences</li> <li>Participation aux Olympiades québécoises et canadiennes de la formation professionnelle et technique</li> <li>Organisation de la finale locale de <i>Science, on tourne!</i> et participation à la finale nationale au Collège Vanier, à Montréal</li> <li>Participation au Forum étudiant</li> <li>Challenge Pixel</li> <li><i>L'Expérience Technogéniale (En action vers le collégial)</i></li> </ul>
<b>276 420 \$</b>	<b>139 447 \$</b>	<b>71 572 \$</b>

## INVESTISSEMENTS LIÉS À LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT EN 2013-2014

<ul style="list-style-type: none"> <li>Encadrement des étudiants inscrits à Forces AVENIR, au Gala de la Relève en Or et à la Bourse Lorain</li> <li>Coordination des activités liées à la reconnaissance de l'engagement étudiant</li> <li>Suivi du dossier Mention sur le bulletin</li> <li>Développement d'outils de communication</li> </ul>
<b>5 028 \$</b>

### TAUX DE RÉUSSITE DES COURS DE LA 1<sup>re</sup> SESSION\*

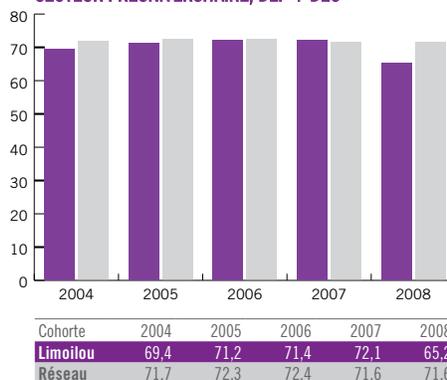
TRIMESTRE D'AUTOMNE



\*SOURCE : MELS - CHESCO

### TAUX DE DIPLOMATION DEUX ANS APRÈS LA DURÉE PRÉVUE, NOUVEAUX INSCRITS\*\*

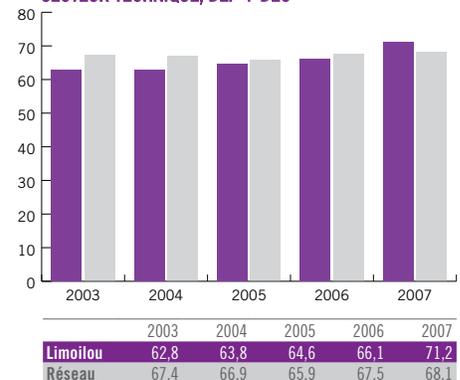
SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE, DEP + DEC



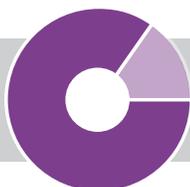
\*\*Il s'agit des données les plus à jour disponibles auprès du ministère.

### TAUX DE DIPLOMATION DEUX ANS APRÈS LA DURÉE PRÉVUE, NOUVEAUX INSCRITS\*\*

SECTEUR TECHNIQUE, DEP + DEC



**TAUX DE RÉUSSITE GLOBAL DES COURS 2013-2014**



**85,6 %**



## ASSURER À LA POPULATION ÉTUDIANTE UN ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF PROPICE AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL DE LA PERSONNE

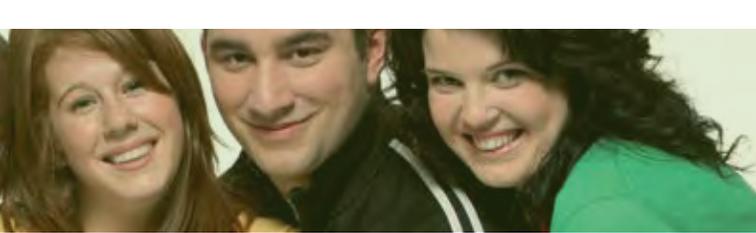
Pendant leur séjour au Collège, indépendamment de leur programme d'études, les étudiants baignent dans un milieu; ils sont influencés par les personnes, les lieux et les messages qui les entourent. La visée du projet éducatif du Cégep Limoilou consiste précisément à faire en sorte que ce milieu global soit propice au développement intégral de la personne. Les engagements du projet éducatif comportent quatre axes : les connaissances et les habiletés intellectuelles; l'affirmation de la personnalité; un mode de vie sain et équilibré; l'engagement dans la société. Ils servent de fondement aux objectifs qui suivent :

- offrir aux étudiants des services d'aide ainsi que des possibilités de développement adaptées à leurs besoins ou à leurs aspirations;
- favoriser l'ouverture à la réalité internationale;
- valoriser la langue française;
- Intégrer les TIC dans l'enseignement et l'apprentissage.

### RÉALISATIONS 2013-2014



- Les travaux de réfection du Carrefour de l'information au campus de Charlesbourg sont terminés. Le Carrefour intègre à l'intérieur d'un même espace, la bibliothèque, le Service de l'audiovisuel, le Centre d'aide à la réussite, une salle de formation documentaire inspirée de la classe d'apprentissage actif et le Centre de microédition.
- Dans le cadre de l'An 1 du programme parascolaire Entrepreneuriat-études, près de 80 étudiants ont participé aux activités offertes.
- Pour offrir des services répondant aux besoins diversifiés des étudiants, un document d'information sur les services adaptés a été produit et présenté aux coordinations départementales. Des rencontres d'échanges ont aussi été faites avec des départements. De plus, un système de réservations informatisé est maintenant fonctionnel et une nouvelle classe d'examen a été ajoutée.
- Une étude de faisabilité d'un regroupement physique de l'Institut québécois d'ébénisterie au Pavillon des métiers d'art a été réalisée à la suite de l'abandon du projet de regroupement des écoles ateliers. De plus, la pertinence de fusionner les corporations de l'Institut québécois d'ébénisterie, de l'École de joaillerie de Québec et de l'École nationale de lutherie a été analysée et les intervenants des ministères de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science ainsi que de la Culture et des Communications ont été rencontrés.
- Une vague de consultations pour améliorer la dynamique du campus de Charlesbourg a mené à l'adoption de priorités d'actions intégrées au PSD 2014-2018.
- En matière d'activités internationales, des directives et des procédures concernant les déplacements hors Collège supervisées par la Direction des études ont été établies et présentées aux coordinations départementales.
- Une vidéo présentant les activités du Bureau international a été produite.
- Plusieurs autres activités structurantes ont été réalisées : mise en place d'une structure d'offre de projets internationaux dans le cadre de cours crédités, pochette d'information pour les parents, validation des documents légaux et un guide de mesures d'urgence à l'étranger.
- De nouveaux projets internationaux ont été complétés : Projet Monde en Corse (Éducation physique); Projet Monde aux États-Unis (Céramique); Projet Monde à Londres (tous); DEC Monde en Allemagne et en Espagne (Langues et Double DEC Langues et Enjeux internationaux); ATE Monde en Tourisme et en Gestion hôtelière).
- Une journée internationale et interculturelle a eu lieu le 19 février.
- La programmation de la Classe Confucius a comporté des activités de Tai chi et de Kung fu ainsi que des cours de mandarin. Un comité de vigilance a été mis en place en collaboration avec l'Association générale des étudiantes et des étudiants du Cégep Limoilou (AGEECL).
- L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a sélectionné la Direction du service aux entreprises et de la formation continue pour dispenser des formations techniques à des professionnels sénégalais spécialisés en géomatique. Deux sessions de formation intensives spécialisées ont eu lieu au Sénégal en décembre 2013 et une dernière session s'est déroulée au Canada au printemps 2014.
- 46 enseignants se sont inscrits à l'une ou l'autre des 28 activités de perfectionnement offertes par l'Association pour les applications pédagogiques de l'ordinateur au postsecondaire (APOP).
- Les nouveaux programmes révisés de Techniques de comptabilité et de gestion ainsi que de Gestion de commerces ont intégré l'ordinateur portable comme outil d'apprentissage.
- Plusieurs expérimentations ont eu lieu dans la classe du 21<sup>e</sup> siècle avec des enseignants en mathématiques, en physique, en Sciences humaines, en philosophie, en Gestion de commerces, en Électronique, en Soins infirmiers et en Génie industriel.
- Le remplacement des portables acquis en 2009 s'est effectué comme prévu auprès de chaque enseignant à temps complet.
- Toutes les nouvelles bornes Wi-Fi sont opérationnelles depuis la mi-septembre 2013 et l'accès à Internet est fonctionnel pour tous.
- L'évaluation de la solution Microsoft Office 365, incluant Office ProPlus, pour offrir, gratuitement, plus de stockage aux étudiants et les outils Office à la demande a été concluante. Microsoft Office 365, incluant Office ProPlus, a été disponible pour les étudiants dès la rentrée 2014.



## VALORISATION DE LA LANGUE

Plusieurs activités destinées au personnel, particulièrement aux enseignants, ont été mises en œuvre : nouveaux tests diagnostiques à l'embauche suivis d'un soutien personnalisé auprès d'au moins 50 % des personnes présentant des difficultés; perfectionnement individualisé aux employés référés; demi-journée pédagogique consacrée à la valorisation de la langue dans un département; accompagnement de deux départements dans la valorisation et l'évaluation des compétences langagières; collaboration aux ateliers de préparation à l'épreuve uniforme de français offerts par le Centre d'aide à la réussite dans des programmes ciblés; soutien à la réussite d'étudiants allophones et issus de l'immigration; six ateliers *Antidote* offerts à 41 enseignants ou professionnels et deux ateliers à des étudiants. Le Service de référence linguistique a été largement consulté. La responsable a corrévisé des textes et publié des articles dans le *Bulletin pédagogique* et le *Trait d'union*.

Les activités de la Francofête, les 18 et 19 mars 2014, ont mobilisé la communauté : 20 programmes ont participé aux « Mots croisés des programmes »; une animation « Un dîner tout en français » a été offerte sur chacun des campus; un concours de twittérature a été proposé. Dans le cadre de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, l'activité « Affichez-vous avec votre livre ! » a été lancée.

## CHEF DE FILE EN ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES

Depuis près de 25 ans, cette stratégie pédagogique permet aux étudiants de réaliser, en alternance avec les sessions d'études, deux stages rémunérés en entreprise de trois mois chacun. Cette formule d'enseignement coopératif en Alternance travail-études permet aux étudiants d'acquérir de l'expérience et de valider leur choix professionnel tout en recevant un salaire.

### RÉPARTITION PAR PROGRAMME DES STAGIAIRES EN ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES 2013-2014

Programme	Stagiaires
Informatique	46
Génie civil	87
Génie mécanique	63
Électronique programmable et robotique (Systèmes ordinés)	17
Électronique – Télécommunication	27
Comptabilité et gestion	22
Électronique industrielle	34
Génie industriel	27
Géomatique	27
Bureautique – microédition et hypermédia	10
Mécanique du bâtiment	14
<b>TOTAL</b>	<b>374</b>

### PLACEMENT DES DIPLÔMÉS PAR PROGRAMME TECHNIQUE\*

	Nombre de diplômés se destinant à l'emploi			% de diplômés en emploi relié		
	2012 2013	2011 2012	2010 2011	2012 2013	2011 2012	2010 2011
Diététique	23	26	25	65%	81%	60%
Soins infirmiers	22	33	33	86%	94%	97%
Génie civil	31	34	23	97%	97%	96%
Mécanique du bâtiment	20	16	20	90%	100%	90%
Géomatique	17	20	22	94%	95%	91%
Génie industriel	4	5	2	75%	60%	50%
Génie mécanique	11	9	15	82%	89%	93%
Génie électrique	23	36	49	83%	89%	84%
Comptabilité et gestion	3	6	17	100%	100%	88%
Gestion de commerces	5	3	13	80%	33%	92%
Bureautique	8	6	11	100%	83%	91%
Tourisme	18	9	13	72%	44%	62%
Informatique	18	16	18	94%	94%	100%
Gestion hôtelière	16	12	14	100%	83%	67%
Gestion d'un établissement de restauration	8	5	5	100%	100%	100%

\*SOURCE : La relève 2013, Cégep Limoilou



La Fondation Industrielle Alliance pour l'apprentissage d'une langue seconde a remis 24 000 \$ en bourses à 16 étudiants. Ces bourses d'une valeur de 1 500 \$ chacune, étaient dédiées à l'apprentissage de l'anglais lors d'un séjour de trois semaines d'immersion à Londres réalisé à la fin mai 2014.



du Québec (OTPQ) lui a décerné le Prix de l'ingéniosité (1 000 \$). C'est avec le soutien de Sylvain Rousseau, enseignant en Techniques de génie mécanique, qu'Antoni s'est démarqué à la finale québécoise 2014 ainsi qu'à la finale 2013 où il avait remporté le Prix de la communication.

Antoni Tremblay, un étudiant en Techniques de génie mécanique a décroché la deuxième position au classement de la finale provinciale du concours scientifique intercollégial *Science, on tourne!* L'Ordre des technologues professionnels



Les chefs du Cégep Limoilou ont gagné la finale régionale du nouveau concours collégial *Moi, je cuisine!* Raphaël Wégria-Dubé et Mathieu Bouchard, deux étudiants en Techniques de diététique, ont devancé les concurrents des cégeps Garneau et de Sainte-Foy.



## PARTICIPER À LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA RÉGION

En lien direct avec la mission du Collège, la participation au développement du milieu externe prend diverses formes : activités de formation, créditées ou non, à des fins de développement personnel, de recyclage ou de perfectionnement; services-conseils aux entreprises; ententes en vue de favoriser l'accès de la population aux infrastructures du Collège; exportation du savoir-faire dans un cadre de coopération avec l'extérieur. Sans compter les liens privilégiés établis avec les employeurs qui accueillent les stagiaires et les diplômés du secteur technique, ainsi que la veille exercée en vue d'offrir des programmes de formation continue adaptés aux besoins actuels. Dans ce contexte, le Collège poursuit deux objectifs :

- offrir aux entreprises des services de formation et de consultation ajustés à leur réalité;
- assurer une présence active dans la région.

### RÉALISATIONS 2013-2014

- Les représentants du Cégep ont siégé à toutes les rencontres du nouveau comité d'alliances stratégiques de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec.
- Une stratégie de communication a été complétée pour favoriser le recrutement des étudiants à la formation continue.
- Le nouveau M<sup>3</sup>i-Supervision a été lancé et a déjà obtenu des mandats. Une journée d'initiation à la nouvelle formation en Santé et sécurité au travail a été complétée. La nouvelle formation en Créativité a été offerte en projet-pilote en février. L'offre de services aux entreprises a été bonifiée et des cours à temps partiel ont démarré en janvier 2014.
- La Direction du service aux entreprises et de la formation continue a mis en marché une série de formations en Gestion des ressources humaines, des formations complémentaires à M<sup>3</sup>i-Supervision. Ainsi, six mandats M<sup>3</sup>i se poursuivent et huit formations complémentaires sont offertes.
- L'offre de cours à temps partiel pour les entreprises a été revue et bonifiée. Les cours ont démarré en janvier.
- Le nouveau programme parascolaire Entrepreneuriat-études a fait l'objet d'une entente de partenariat signée avec la Ville de Québec pour une contribution quinquennale maximale de 250 000 \$.



Organisé par le Département de géomatique du Cégep Limoilou et l'Association canadienne des sciences géomatiques (ACSG) – Section Champlain, le concours provincial de création cartographique invite les élèves du premier cycle du secondaire de tout le Québec à découvrir la géomatique par la réalisation d'une carte géographique thématique. Treize finalistes parmi les 1 047 participants à cette 7<sup>e</sup> édition du concours se sont rassemblés le 6 juin 2014 pour le dévoilement des gagnants et la remise des prix à l'Observatoire de la Capitale à Québec.



Le concours 2014 *Femmes de mérite* organisé par l'YWCA a honoré Michèle Gagnon, enseignante récemment retraitée. Madame Gagnon est lauréate *Femmes de mérite* dans la catégorie *Éducation*. Ce prix couronne bien sa carrière qui, par son enseignement, a inspiré le goût du dépassement à la jeune génération.



Pour une troisième année consécutive, le Cégep Limoilou présentait en avril les finales régionales de *Secondaire en spectacle*, à la salle Sylvain-Lelièvre du campus de Québec. Environ 125 jeunes artistes, techniciens et animateurs provenant de 19 écoles secondaires de la région ont eu la chance de vivre une expérience de scène unique.



Pour *La Tablée des Chefs*, une initiative visant à diminuer la faim au Québec, 1 000 portions de pains de viande ont été préparées par les étudiants des programmes de Gestion d'un établissement de restauration et de Techniques de gestion hôtelière.



Dans le cadre du partenariat développé entre le ministère des Transports du Québec (MTQ) et le Cégep Limoilou, le 7<sup>e</sup> Prix d'excellence en technologie routière 2014 du MTQ a été remis par Jean-François Saulnier, ingénieur et directeur de la Capitale-Nationale du MTQ, à Étienne Dallaire et Raphaëlle Faucher, étudiants en Technologie du génie civil.



À l'occasion d'Expo TI – villes du Québec et partenaires 2014, huit équipes d'étudiants en Techniques de l'informatique ont présenté les fonctionnalités de leur projet technologique aux 500 visiteurs d'ExpoTI, des membres du personnel du regroupement des grandes villes du Québec. Les applications Web et mobiles qu'ils ont développées en utilisant les données ouvertes de la Ville de Québec pourraient servir bientôt à la collectivité. C'est à l'initiative de leur enseignant, Imed Jarras, qu'une solide collaboration a été établie avec la Ville.



Un ballon météo a été propulsé à 80 000 pieds d'altitude dans la stratosphère et son évolution suivie en temps réel. Un défi qu'a relevé une équipe de finissants en Technologie de l'électronique – Télécommunication. Marc-Olivier Roy, Paul Létourneau et Maxime Rouleau ont testé le système de télécommunication mis au point dans les laboratoires du Cégep ce qui a donné de très belles images de la courbure de la terre.



Depuis onze ans, le Cégep Limoilou témoigne concrètement de son adhésion à la mission d'Opération Enfant Soleil envers les enfants malades. Les étudiants en Technologie de l'électronique – Audiovisuel ont agi comme aides-caméramans avec le soutien de leur enseignant, Serge Dionne. Dans les cuisines pédagogiques du campus de Charlesbourg, les 4 000 repas prévus pour les bénévoles et les artistes du 27<sup>e</sup> Téléthon ont été préparés, sous la gouverne de Rollande Simoneau et du chef Éric Jolicoeur, enseignants au Département de gestion hôtelière et de restauration.

## Autodesk Authorized Training Center Centre de formation agréé

En tant que Centre de formation agréé Autodesk, le Cégep Limoilou a offert en primeur pour les étudiants du baccalauréat et de la maîtrise en architecture de l'Université Laval, une formation spécialisée sur le logiciel Revit. Ce partenariat entre l'École d'architecture de l'Université Laval et la Direction du service aux entreprises et de la formation continue du Collège, démontre à nouveau les besoins de collaboration interordre dans une perspective d'amélioration de la productivité de l'industrie du bâtiment et de la construction.



Avec son numéro *Planches de bois, jupe, outils et talons hauts*, Marie-Michèle Pharand a remporté le 1<sup>er</sup> prix au terme de l'électrisante finale locale de *Cégeps en spectacle*. Le charisme et la polyvalence de cette étudiante en Arts du cirque ont surpris lors de sa prestation alliant cirque et humour.



Avec l'appui de leurs enseignants Michèle Gagnon et Paul Gagnon, sept étudiants en Sciences humaines ont occupé des postes prestigieux lors de la 22<sup>e</sup> législature du Forum étudiant qui s'est déroulée à l'Assemblée nationale en janvier 2014. Pour une troisième fois en quatre ans, le poste de premier ministre a été remporté par un étudiant du Collège et c'est une étudiante, Cécile Gagnon, qui a relevé ce défi avec brio cette année. *De gauche à droite: Iyad Kaghad, président de cette 22<sup>e</sup> législature; Annick Ouellet, adjointe parlementaire aux Finances et à l'Économie; Nico Julien, ministre de la Santé et des Services sociaux; Cécile Gagnon, première ministre; Maxime Leblond, ministre des Relations internationales; Maité Labrecque-Saganashe, whip de l'Assemblée; Michèle Gagnon, enseignante et Romain Vignol, ministre des Finances.*



## FAIRE RECONNAÎTRE LE CÉGEP LIMOILOU À SA JUSTE VALEUR

Certaines personnes croient qu'il existe à l'endroit du Cégep Limoilou une perception négative basée sur des préjugés, sur la méconnaissance et l'ignorance, sur une réputation injuste et tronquée. Le Collège doit tenir compte de ces impressions qui influencent l'opinion publique et, par conséquent, le recrutement. Il doit par ailleurs composer avec la désaffection des jeunes envers les carrières scientifiques et technologiques, qui affecte le recrutement dans plusieurs programmes d'études; ce phénomène n'est pas propre au Cégep Limoilou, c'est pourquoi ce dernier travaille à la promotion des programmes visés en collaboration avec d'autres intervenants concernés par cette problématique.

Les actions du Collège ont donc été axées sur la communication, la meilleure voie, sinon la seule, susceptible de combattre les préjugés ambiants et de faire reconnaître le Collège à sa juste valeur. Les actions de communication prennent appui sur l'identité, les forces, les réalisations et le savoir-faire de la communauté du Cégep Limoilou et visent deux objectifs :

- accroître la visibilité et le rayonnement du Collège;
- établir des stratégies d'information et de communication adaptées aux divers publics ciblés.

### RÉALISATIONS 2013-2014

- Dans la perspective d'accroître la visibilité et le rayonnement du Cégep, le directeur général a participé à toutes les rencontres où sa présence était requise particulièrement lors de sollicitation de dons importants en lien avec la campagne majeure de la Fondation du Cégep Limoilou. Il siège notamment au conseil d'administration de la Fédération des cégeps et à son comité du plan de travail. Il agit comme président du regroupement des cégeps de la région de Québec et est membre de la Table Éducation de la Capitale-Nationale. À la Fondation du Cégep, il participe aux rencontres du cabinet de campagne et siège au conseil d'administration.
- Huit reportages portant sur les cégeps de la région ont été publiés dans le quotidien *Le Soleil*.
- Le mercredi 15 janvier, la nouvelle activité *Viens vivre Limoilou* a regroupé plus de 150 élèves du secondaire qui ont pris part aux ateliers de l'un des onze programmes participants. Le sondage qui a suivi démontre qu'ils ont aimé l'activité et qu'ils la considèrent aidante pour leur choix de formation.
- Le 15 octobre, c'était le coup d'envoi de *L'expérience technogéniale* au Cégep Limoilou tenu dans le cadre du projet *En action vers le collégial*. Les cinq rencontres prévues ont eu lieu et l'expérience a été un succès. Il ressort du sondage réalisé que les participants ont été très satisfaits du projet, qu'ils ont découvert des programmes méconnus et ont apprécié leur passage au Cégep Limoilou. Ils ont pu apprivoiser l'environnement collégial et en apprendre davantage sur des professions concrètes lors des visites en entreprises.
- Grâce à l'entente conclue avec le Centre d'art La Chapelle pour promouvoir la salle Sylvain-Lelièvre, cinq spectacles ont été tenus. La programmation a été publicisée dans les médias conjointement avec celle du Centre d'art La Chapelle et celle du Petit Champlain.
- Un plan média 2014-2015 a été élaboré pour la formation continue.



Le nouveau site Internet du Cégep Limoilou a été mis en ligne en octobre. Une équipe interne de collaborateurs a été formée pour alimenter le nouveau blogue du Cégep ainsi que les réseaux sociaux. Les statistiques d'achalandage révèlent une augmentation significative du nombre de pages consultées par visite ainsi que du temps passé sur le site. De plus, le nombre de nouveaux visiteurs hors campus est de 13% supérieur à ce qu'il était pour la même période en 2012-2013. Une initiative inédite et originale a permis de mesurer la puissance

communicationnelle des médias sociaux. En effet, une nouvelle mise en ligne sur le port obligatoire de l'uniforme au Cégep Limoilou dès la rentrée a créé tout un « buzz » le 1<sup>er</sup> avril... jour du poisson d'avril!



Un étudiant en Techniques de l'informatique, William Lebel, participera au Mondial des métiers qui aura lieu à Sao Paulo au Brésil, en 2015. Il peut compter sur le solide soutien de son enseignant-entraîneur, Pierre Boucher qui l'a accompagné tout au long de sa préparation et lors des compétitions québécoises et canadiennes. William Lebel a d'abord remporté l'or en Informatique –profil Gestion de réseaux lors de la

14<sup>e</sup> édition des Olympiades québécoises 2014. Médaille d'argent en Informatique –profil Gestion de réseaux aux 20<sup>es</sup> Olympiades canadiennes 2014, il a été sélectionné dans l'équipe qui représentera le Canada au Mondial des métiers. Rappelons que c'est la troisième participation d'étudiants en Informatique du Cégep Limoilou au Mondial des métiers. En 2007, à Schizuoka au Japon, Tommy Boucher avait terminé en 4<sup>e</sup> place. En 2011, à Londres au Royaume-Uni, Guillaume Parent s'était classé 14<sup>e</sup> et avait reçu une mention d'excellence.



# Orientation 5



La Caisse Desjardins de Limoilou et la Caisse populaire Desjardins de Charlesbourg sont maintenant partenaires officiels des équipes sportives les Titans du Cégep Limoilou. En annonçant cette association avec les Titans, ces caisses Desjardins témoignent concrètement de leur engagement envers la jeunesse et de la place importante qu'occupe l'activité physique dans la réussite. Pour le directeur général du Cégep, Louis Grou, le soutien financier offert par ces caisses Desjardins démontre les forts liens développés entre elles et le Collège, un acteur important de la dynamique socioéconomique de Québec et tout particulièrement, des quartiers Limoilou et Charlesbourg où se situent ses campus.

## PERFORMANCES 2013-2014 DES ÉQUIPES DES TITANS

Basketball féminin division 3	Championne de ligue
Basketball masculin division 3	Championne de ligue et gagnante du championnat régional
Basketball féminin division 2	Médaillée d'argent au championnat provincial
Football masculin division 2	Championne de ligue et gagnante du Bol d'or
Hockey féminin division 1	Championne de ligue et gagnante du championnat provincial
Rugby féminin	Championne de ligue et gagnante du championnat régional
Rugby masculin	Championne de ligue
Soccer féminin division 2	Championne de ligue
Soccer masculin division 2	Gagnante du championnat de conférence
Volleyball féminin division 3	Championne de ligue et gagnante du championnat régional
Volleyball masculin division 2	Médaillée d'argent au championnat de conférence
Volleyball masculin division 1	Championne de ligue et médaillée d'argent au championnat provincial



## ASSURER À LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE UN MILIEU DE VIE STIMULANT OÙ IL FAIT BON ÉTUDIER ET TRAVAILLER

Considéré dans un sens large, le milieu de vie comprend toutes les conditions humaines et physiques dans lesquelles évoluent les étudiants ainsi que les membres du personnel. Les deux objectifs qui s'y rattachent montrent que la priorité est accordée, d'une part, à l'amélioration des conditions de vie que les membres de la communauté collégiale jugent importantes, d'autre part, à la consolidation des engagements pris par le Collège en sa qualité d'Établissement vert Brundtland et de Cégep Vert du Québec. Ces deux objectifs s'énoncent comme suit :

- entretenir un climat qui favorise le bien-être individuel et l'harmonie dans les interactions collectives;
- garder le cap environnemental.

### RÉALISATIONS 2013-2014

- Les phases d'adaptation des lieux physiques aux besoins des usagers du campus de Charlesbourg et les priorités d'intervention découlant du plan directeur d'aménagement du campus de Charlesbourg ont été identifiées et les coûts évalués.
- Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'efficacité énergétique, des économies annuelles de consommation d'énergie ont été constatées par rapport à l'année de référence.
- Les projets d'aménagement prévus au budget d'investissement ont été réalisés : déploiement massif de câblage pour la téléphonie IP, les mesures d'urgence, le Wi-Fi; finalisation des interventions en santé et sécurité au travail; finalisation du remplacement des systèmes de contrôles de ventilation au campus de Québec; modernisation du système d'alarme incendie au campus de Québec; aménagement d'une salle d'examen pour les services adaptés au campus de Québec, réfection de toitures; réfection de la tour d'eau au campus de Québec.

### PRIX RECONNAISSANCE

Les Prix reconnaissance ont été remis dans le cadre de l'activité d'accueil de la rentrée d'automne.

Dans la catégorie *Réalisation*, le prix a été remis au **comité organisateur de la deuxième édition du DÉFI 5 KM**. Dans la catégorie *Distinction*, le prix a été remis à **Nancy Dumont**, technicienne en travail social au Service de l'aide financière et au Service de l'action communautaire et vie spirituelle.



#### Prix reconnaissance, catégorie *Réalisation*

Comité organisateur de la deuxième édition du DÉFI 5 KM

Julie Bilodeau, technicienne en loisir

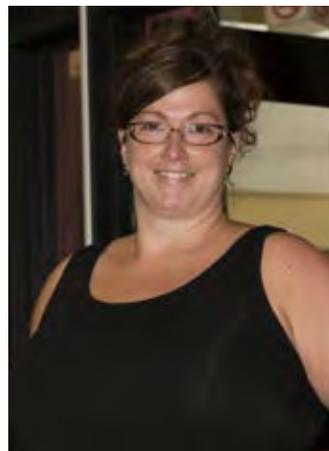
Jean-Noël Corriveau, conseiller à la vie étudiante

Pascal Dufresne, superviseur d'activités

Bianka Desmarais, agente de soutien administratif

Emmanuelle Dumont, agente de soutien administratif

Patrick Kelly, enseignant en éducation physique (absent de la photo)



#### Prix reconnaissance, catégorie *Distinction*

Nancy Dumont, technicienne en travail social

## FÊTE DE LA RECONNAISSANCE 2014

Environ 220 personnes ont participé à la Fête de la reconnaissance du personnel le 15 mai. Cette soirée souligne les départs à la retraite ainsi que la contribution des employés œuvrant au Cégep depuis 25 et 35 ans.



Retraités



25 et 35 ans de service

### RÉPARTITION DES MEMBRES DU PERSONNEL PAR CATÉGORIE D'EMPLOI AU 30 JUIN 2014

Catégorie d'emploi du personnel	Statut		Total
	Permanent	Non permanent	
Hors cadre	2	—	2
Cadre	19	9	28
Enseignant	302	157	459
Professionnel	35	24	59
Soutien	161	60	221
<b>TOTAL</b>	<b>519</b>	<b>250</b>	<b>769</b>

## DÉFI 5 KM

Le 7 mai 2014, le Défi 5 km du Cégep Limoilou a été relevé par une centaine d'employés et quelque 500 étudiants. En 60 minutes, quelque 600 coureurs ont parcouru les 5 km séparant les campus



de Québec et de Charlesbourg. Les participants pouvaient compter sur le soutien de 75 bénévoles tout au long du parcours. Entouré du directeur des affaires étudiantes et communautaires, Serge Dupuis, et de Daniel Smith, directeur des Services administratifs et du campus de Charlesbourg, c'est Bruno Savard, l'animateur du Téléjournal Québec à Radio-Canada et président d'honneur du Défi, qui a ouvert la course!

## ÉCORESPONSABLE



Pour une quatrième année consécutive, le Cégep Limoilou a obtenu la plus haute distinction environnementale de Cégep vert du Québec, soit la certification Excellence. En décernant cette certification, le comité aviseur d'ENVironnement JEUnesse (ENJEU) a tenu à féliciter le Cégep Limoilou pour sa belle dynamique environnementale et la

mobilisation du milieu. Cette distinction s'ajoute à la mention spéciale reçue pour sa « Banque de livres usagés LUL », projet qui voit sa pérennité assurée par la Coop Zone qui veille dorénavant à la collecte et à la vente des livres usagés. Le comité aviseur a aussi souligné la « Tournée de sensibilisation à la gestion des matières résiduelles » effectuée au Collège. Conformément au plan d'action du Québec qui favorise l'émergence d'une économie verte basée sur un développement économique respectueux de l'environnement et de la qualité de vie des citoyens, le Cégep Limoilou doit réduire au maximum les déchets qu'il génère. Ainsi, la gestion des matières résiduelles est l'un des grands axes de sa politique environnementale.



En 2005, le Cégep Limoilou a été le premier établissement d'enseignement collégial de la grande région de Québec à être agréé Établissement vert Brundtland (EVB). Cette reconnaissance importante témoigne de l'engagement et des actions accomplies par les étudiantes et les étudiants ainsi que le personnel du Cégep pour évoluer dans un environnement de qualité.



ENGAGEMENT MISE EN ŒUVRE PERFORMANCE

Pour rendre compte des efforts déployés en faveur d'une saine gestion des matières résiduelles, le programme ICI ON RECYCLE! a remis un certificat de reconnaissance Niveau 2 – Mise en œuvre au Cégep Limoilou.



# LA FONDATION DU CÉGEP LIMOILOU : UN ACTIF POUR FAVORISER LA RÉUSSITE !

Mise en place en mars 2002, la Fondation a comme mission de soutenir et d'aider, directement et indirectement, les étudiants du Cégep Limoilou à réussir leurs études et à s'épanouir selon leur potentiel, leurs aptitudes et leurs aspirations. En tant que partenaire majeure du Cégep Limoilou, elle contribue à son rayonnement, sa visibilité et sa notoriété. Pour réaliser cette mission, la Fondation réalise des activités de financement et des campagnes de souscription. Le soutien aux étudiants peut être direct, comme dans le cas de l'octroi de bourses, ou indirect, par la participation à certains projets de développement du Cégep qui ne pourraient être assumés par ses sources normales de financement.

Trois orientations guident la Fondation dans ses interventions :

- assurer le financement d'une activité ou d'un projet au Cégep Limoilou dans la mesure où le financement de celui-ci n'est pas assumé par l'État;
- veiller à ce que l'attribution de fonds soit en lien avec la visée fondamentale du projet éducatif du Collège, soit de développer la personne dans toutes ses dimensions;
- soutenir et aider les étudiants du Cégep Limoilou par l'octroi de bourses.

Dans le respect de ces orientations, la Fondation soutient quatre catégories de projet : des bourses d'études, des initiatives institutionnelles, le développement pédagogique ainsi que l'engagement social et le rayonnement des réalisations des étudiants et des membres du personnel. En 2013-2014, la Fondation du Cégep Limoilou a accordé à la communauté collégiale un soutien financier totalisant 321 847 \$.

## ATTRIBUTION DES FONDS 2013-2014

Bourses du Mérite étudiant, Choix Limoilou, Envol, Technoscience et Aide financière	120 100 \$
Projets pédagogiques, sportifs, culturels et communautaires	89 264 \$
Entrepreneuriat-études	75 268 \$
Fonds d'aide aux étudiants	27 215 \$
Classe virtuelle	10 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>321 847 \$</b>

## CAMPAGNE MAJEURE

Consacrée entièrement à la réussite, cette campagne vise à financer des initiatives qui favoriseront la persévérance et préviendront le décrochage. Déjà, plusieurs projets sont en cours de réalisation :

- En 2013-2014, près de 80 étudiants ont participé aux activités proposées par le programme parascolaire Entrepreneuriat-études et une conseillère en entrepreneuriat a été embauchée en août 2014;
- *L'Expérience technogéniale* a vu le jour avec les programmes Électronique programmable et robotique, Technologie de l'électronique industrielle, Technologie du génie industriel, Techniques de génie mécanique et Technologie de l'électronique – Télécommunication. Près de 90 étudiants de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire y ont participé;
- Une classe d'apprentissage interactif a été construite au campus de Charlesbourg, s'ajoutant ainsi à celle qui existait déjà au campus de Québec;
- Deux classes de formation à distance ont été construites, soit une sur chaque campus.
- Un module visant à mieux suivre l'évolution des étudiants en collaboration avec les enseignants et l'équipe réussite est en opération. Avec celui-ci, une intervention rapide peut être réalisée auprès d'étudiants en difficulté scolaire ou autre.





## SOIRÉE DU MÉRITE ÉTUDIANT

La réussite, l'engagement et la persévérance de 48 étudiants ont été honorés lors de la 11<sup>e</sup> édition de la Soirée du mérite étudiant, tenue le 13 mai à la salle Sylvain-Lelièvre. Grâce à la générosité des 39 partenaires financiers et de la Fondation, les récipiendaires se sont partagé 27 000 \$ en bourses. Cet événement était présidé par Jacques Desbois, diplômé du Cégep Limoilou et fondateur de l'Hôtel de Glace.



## LE TOURNOI DE GOLF AU BÉNÉFICE DES ÉQUIPES SPORTIVES



La 14<sup>e</sup> édition du tournoi de golf de la Fondation du Cégep Limoilou au bénéfice des équipes intercollégiales les Titans du Cégep Limoilou, a permis à la Fondation de récolter 37 000 \$. Dans l'ordre habituel, Louis Grou, directeur général du Cégep Limoilou; Marc-André Langevin, vice-président du conseil d'administration de la Fondation et vice-président — Développement des affaires chez CGI; Claudia Dubois, étudiante-athlète en hockey féminin — division 1; Martine Boulet, directrice adjointe de la Fondation; Dany Girard, président d'honneur du tournoi; Serge Dupuis, directeur des affaires étudiantes et communautaires du Cégep Limoilou et directeur exécutif de la Fondation.

## BOUSIERS TECHNOLOGIE LIMOILLOU



## BOUSIERS CHOIX LIMOILLOU



C'est en présence de plusieurs représentants d'entreprises que la Fondation du Cégep Limoilou a poursuivi la tradition en décernant 43 000 \$ à ses boursiers Choix Limoilou et Technoscience Limoilou, le 11 septembre. Pour la 9<sup>e</sup> année consécutive, les bourses Choix Limoilou d'une valeur de 300 \$ chacune ont été remises à des diplômés de 20 écoles secondaires publiques et privées situées sur le territoire desservi par les campus de Québec et de Charlesbourg. Ces étudiants se sont partagé 6 000 \$. Par ailleurs, 19 étudiants se sont partagé 37 000 \$ en bourses Technoscience Limoilou.

## UN SOUTIEN DE 500 000 \$ DES ÉTUDIANTS DU CÉGEP LIMOILLOU

Reconnaissant l'importance de la campagne majeure de la Fondation axée entièrement sur la réussite, les étudiants qui fréquentent le Cégep Limoilou ont accepté de contribuer pour un montant de 500 000 \$. La Fondation s'est engagée à retourner toute la somme sous forme de bourses et de soutien financier aux projets étudiants. Un soutien qui a un impact direct et positif sur la persévérance aux études et la réussite.

# RESSOURCES FINANCIÈRES 2013-2014

## RÉSULTATS D'OPÉRATION DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN\*

	2014	2013
<b>REVENUS</b>	\$	\$
Enseignement régulier	54 387	54 350
Formation continue et cours d'été	5 815	5 114
Entreprises auxiliaires	3 383	3 185
	63 585	62 649
<b>DÉPENSES</b>		
Enseignement régulier	53 600	54 078
Formation continue et cours d'été	5 317	4 735
Entreprises auxiliaires	2 865	2 701
	61 782	61 514
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	1 803	1 135

\* SOURCE Pages 12 et 13 du Rapport financier annuel

### DES ACTIONS EN CONFORMITÉ AVEC LES DISPOSITIONS DU DISCOURS SUR LE BUDGET 2010

En lien avec la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette, le Collège a mis en œuvre les éléments annoncés dans son plan de réduction pour l'année 2013-2014 et a effectué les redditions de comptes prévues à cet effet dans un rapport distinct de même qu'au rapport financier annuel déposés au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.

### SOUTIEN POUR FAVORISER DE SAINES HABITUDES DE VIE

Du montant de 6 250 \$ qu'il a reçu pour favoriser de saines habitudes de vie, le Collège a dépensé 3 659 \$ net des autres contributions pour la mise en place d'activités telles que le concours Au Cégep Limoilou, ça marche avec podomètres, le Défi 5 km intercampus, le Pentathlon des neiges, les journées sans friture, la préparation de barres énergétiques ainsi qu'une formation nutritionnelle. Le solde non utilisé de 8 620 \$ est reporté à l'année 2014-2015. Ces activités sont en lien avec les orientations du cadre de référence ministériel visant à :

« instaurer une politique alimentaire d'établissement favorisant de saines habitudes alimentaires ainsi qu'à favoriser l'organisation d'activités physiques récréatives adaptées aux besoins de l'ensemble de la clientèle étudiante. »

## BILAN CONSOLIDÉ DES FONDS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 30 JUIN\*

	2014	2013
<b>ACTIFS</b>	\$	\$
Actif à court terme		
Encaisse	6 900	9 048
Comptes à recevoir	4 052	3 538
Compte à recevoir MESRS – réforme comptable	15 405	14 458
Autres actifs	1 316	1 331
Immobilisations (valeur nette)	74 847	76 698
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	102 520	105 073
<b>PASSIF ET SOLDE DE FONDS</b>		
Passif à court terme		
Emprunts à court terme	13 657	7 201
Comptes à payer et courus	11 432	10 615
Revenus reportés	7 791	8 627
Emprunts à long terme	63 907	74 621
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	96 787	101 064
<b>SOLDE DU FONDS</b>		
Fonctionnement - Solde non affecté	981	951
Fonctionnement - Solde affecté	600	300
Investissement	4 152	2 758
<b>TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS</b>	102 520	105 073

## ÉVOLUTION DU SOLDE DE FONDS DU FONDS DE FONCTIONNEMENT POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN\*

	2014
	\$
Solde au début de l'exercice	1 251
Surplus de l'exercice	1 803
Virements interfonds	(1 473)
<b>TOTAL</b>	1 581

\* SOURCE Pages 7 et 8 du Rapport financier annuel – Fonds de fonctionnement



## RÉINVESTISSEMENT PROVINCIAL

	\$	\$
<b>SOLDE REPORTÉ DE L'ALLOCATION 2012-2013 (incluant ajustement rétroactif)</b>		<b>157 029</b>
<b>ALLOCATION 2013-2014</b>		<b>588 588</b>

<b>DÉPENSES EN 2013-2014</b>			
<b>AXES D'INTERVENTIONS</b>			
Accessibilité, qualité des services et développement des compétences et de la réussite	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des dossiers et soutien aux étudiants tant financier qu'humain</li> <li>Accompagnement scolaire</li> <li>Assistance aux services adaptés</li> <li>Réalisation d'activités de sensibilisation sur la toxicomanie, la sexualité, la paix et la justice</li> <li>Animation de comités étudiants</li> </ul>	88 022	<b>170 618</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement d'activités et de projets à l'international dans les cours et programmes permettant aux étudiants de vivre des expériences enrichissantes à l'international et d'enrichir leur cursus scolaire</li> <li>Recherche de sources de financement afin de permettre à tous les étudiants de pouvoir vivre une expérience, peu importe sa situation financière</li> <li>Élargissement des services offerts aux étudiants</li> </ul>	82 596	
Soutien aux technologies de l'information et mise à jour des programmes et des ressources documentaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien aux enseignants</li> </ul>	62 582	<b>62 582</b>
Fonctionnement et entretien des bâtiments et qualité des lieux de formation		0	<b>0</b>
Présence du Cégep dans son milieu et soutien à l'innovation et au développement économique régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnateurs de 75 jeunes – expérience de mobilité étudiante</li> <li>Bourses d'études pour des étudiants réalisant une session d'études à l'étranger (France, Belgique, Pérou)</li> <li>Bourses d'études pour des étudiants réalisant un court séjour dans le cadre de leur programme de formation (Pérou, États-Unis, Chine, Corse, Angleterre, Allemagne)</li> <li>Réalisation d'activité de recrutement et d'accueil pour les étudiants étrangers</li> <li>Mise en oeuvre des activités internationales</li> <li>Réalisation d'une semaine d'animation en lien avec l'international et l'interculturel</li> <li>Classe Confucius et réalisation d'activités d'animation et de diffusion de la culture chinoise</li> </ul>	94 983	<b>228 789</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités et rencontres du Service régional d'admission au collégial de Québec</li> <li>Tournée d'information dans les écoles secondaires</li> <li>Journée d'information pour les experts</li> <li>Activités de présentation des programmes</li> <li>Activités de promotion des métiers d'art</li> <li>Soutien administratif des opérations de promotion</li> </ul>	133 806	
<b>SOLDE DE L'ALLOCATION À REPORTER EN 2014-2015</b>			<b>283 628</b>

# CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Adopté en vertu de l'article 3.0.4 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif, L.R.Q., chapitre M-30 • Adopté par le C.A. le 15 juin 2009 (résolution C.A. 354.08.01) • Cote 12 L

## EN 2013-2014, AUCUN CAS N'A ÉTÉ TRAITÉ EN VERTU DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS DU CÉGEP LIMOILOU.

### PRÉAMBULE

La Loi sur le ministère du Conseil exécutif stipule que les membres du conseil d'administration d'un collège d'enseignement général et professionnel « doivent établir un code d'éthique et de déontologie qui leur est applicable ». Ce code doit, entre autres choses :

- traiter des mesures de prévention, notamment des règles relatives à la déclaration des intérêts;
- traiter de l'identification de situations de conflits d'intérêts;
- régir ou interdire des pratiques reliées à la rémunération de ces personnes;
- traiter des devoirs et des obligations de ces personnes même après qu'elles ont cessé d'exercer leurs fonctions;
- prévoir des mécanismes d'application, dont la désignation des personnes chargées de l'application du code et la possibilité de sanctions.

La loi prévoit également que le rapport annuel d'un collège doit inclure le code d'éthique et de déontologie et faire état des cas traités (manquements constatés, décisions prises, personnes révoquées, etc.) au cours de l'année.

Le présent règlement constitue le code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil d'administration du Cégep Limoilou. Il vise à assurer la confiance du public envers le conseil et à permettre aux administrateurs d'exercer leurs fonctions avec indépendance et intégrité. Les dispositions du présent code viennent compléter, en les adaptant à la situation particulière du Collège, les dispositions d'ordre public contenues dans le Code civil du Québec ou dans la Loi sur les collèges; en cas de conflit, ces dernières dispositions l'emporteraient toutefois sur les dispositions du présent règlement.

### 1.00 OBJET

Le présent règlement comprend des règles d'éthique, reliées aux valeurs morales qui caractérisent le Cégep Limoilou en général, et des règles de déontologie, qui concernent les devoirs particuliers qu'impose aux membres du conseil d'administration l'exercice de leur fonction d'administrateur.

### 2.00 OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

#### 2.01 Obligation générale

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi, au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable. Il adhère aux valeurs préconisées par le Collège, notamment celles qui sont consignées dans le projet éducatif et le plan stratégique de développement. Il peut lui arriver d'être en conflit d'intérêts; il se plie le cas échéant aux règles en vigueur en cette matière.

#### 2.02 Obligations spécifiques

L'administrateur doit, dans l'exercice de sa fonction :

- a. respecter les lois et les règlements applicables au Collège;
- b. participer activement aux assemblées; cette obligation implique que l'administrateur prend connaissance au préalable de la documentation transmise, qu'il prend part aux débats et qu'il se prononce au meilleur de sa connaissance au moment du vote; la situation d'un membre absent à trois assemblées consécutives prévues au calendrier est automatiquement examinée par le comité de discipline décrit à l'article 5.00;
- c. faire preuve de modération et de respect, dans ses propos et son comportement général, pendant les assemblées;
- d. préserver le caractère confidentiel des documents qui lui sont remis et qui sont explicitement réservés à l'usage exclusif des administrateurs;
- e. préserver le caractère confidentiel des délibérations entourant les questions traitées à huis clos;
- f. se retirer de la séance lorsque le président déclare qu'il est exclu du vote;
- g. divulguer tout intérêt actuel ou potentiel dans une question soumise à la considération du conseil;
- h. faire preuve de discrétion en exprimant ses opinions personnelles sur les décisions prises lors d'une assemblée;
- i. s'abstenir de tirer un profit indu, pour lui ou pour un tiers, de la position occupée ou des informations obtenues, pendant la durée de son mandat d'administrateur et pendant l'année qui suit la fin de ce mandat;
- j. s'abstenir d'utiliser les biens du Collège pour son profit personnel ou pour le profit d'un tiers;
- k. refuser, pour lui ou pour un tiers, tout présent ou tout autre avantage sauf les cadeaux usuels et de peu de valeur;
- l. signaler au président ou au secrétaire une information ou un fait porté à sa connaissance qui contrevient aux règles en vigueur, ou qui sont susceptibles de nuire à la réputation ou au fonctionnement du Collège.

### 3.00 RÉMUNÉRATION

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de sa fonction. Il ne peut conclure quelques contrats avec le Collège ni toucher des honoraires pour des services rendus.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir le traitement et les autres avantages prévus à leur contrat de travail. Le remboursement des dépenses de déplacement, conformément aux règles en vigueur au Collège, n'est pas considéré comme une rémunération.

### 4.00 CONFLITS D'INTÉRÊTS

#### 4.01 Définition

L'intérêt se définit comme quelque chose qui importe, qui a de la valeur, qui est avantageux, dans quelque domaine que ce soit.

L'intérêt personnel englobe l'intérêt qui pourrait concerner un proche ou une tierce personne. L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et son obligation de rechercher l'intérêt du Collège. Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur.

#### 4.02 Situations générales de conflits d'intérêts

À titre d'illustration, et sans restreindre la portée de l'article qui précède, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts, le cas où un administrateur, ou le groupe qui l'a nommé ou élu, a directement ou indirectement un intérêt dans une question soumise à la considération du conseil; le cas où un administrateur a, directement ou indirectement, intérêt dans un contrat ou un projet de contrat liant le Collège; le cas où un administrateur peut obtenir ou perdre un avantage résultant d'une décision du conseil; le cas où un administrateur accepte un cadeau ou une faveur de la part d'une entreprise qui transige ou souhaite transiger avec le Collège; le cas où un administrateur cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour obtenir un avantage.

#### 4.03 Situations particulières prévues dans la Loi sur les collèges

Les articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges prévoient des situations de conflits d'intérêts qui concernent en particulier les administrateurs qui font partie du personnel du Collège.

Ces dispositions touchent par exemple les questions reliées au lien d'emploi, à la rémunération, aux avantages sociaux et aux autres conditions de travail; elles s'appliquent différemment selon la catégorie d'employés à laquelle appartiennent les administrateurs visés.

Il appartient au président du conseil d'annoncer, à la fin de la période de présentation d'une question, si un ou des administrateurs sont privés de leur droit de vote sur cette question. Le cas échéant, les administrateurs visés doivent se retirer de la séance après avoir eu l'occasion de faire leurs observations.

### 5.00 COMITÉ DE DISCIPLINE

#### 5.01 Composition

Le comité de discipline est composé de quatre membres : le président du conseil qui le préside d'office, le directeur général et deux personnes élues, l'une parmi les membres internes, l'autre parmi les membres externes du conseil.

L'élection a lieu lors de la dernière assemblée ordinaire de l'année scolaire, suivant la procédure annexée au Règlement sur la régie interne (A-01).

Au même moment, le conseil élit également deux substituts, qui pourraient suppléer si nécessaire les membres en titre au cours de leur mandat.

Le mandat des membres couvre la période du 1er juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante. Le secrétaire général agit comme secrétaire du comité, sans en être membre.



## 5.02 Mandat

Le comité examine les plaintes ou les situations d'irrégularité qui sont soumises à son attention par un membre du conseil ou par le secrétaire général. Ce dernier peut soumettre au comité un cas signalé par une personne qui n'est pas membre du conseil d'administration.

Lorsque le comité considère qu'il y a eu manquement, il communique avec l'administrateur visé, l'informe des faits qui lui sont reprochés et l'invite à faire part de ses observations dans les trente jours qui suivent.

En cas d'urgence ou de faute grave présumée, le président peut, immédiatement et provisoirement, relever de sa fonction l'administrateur mis en cause.

Au terme du processus, le comité peut conclure qu'il n'y a pas eu manquement de la part de l'administrateur visé; dans le cas contraire, il impose à ce dernier la sanction qu'il juge appropriée (réprimande, suspension ou révocation).

Le président fait rapport au conseil des cas traités et du suivi accordé : décisions du comité, sanctions imposées et nom des administrateurs révoqués ou suspendus. Ces informations sont également publiées dans le rapport annuel du Collège.

## 6.00 APPLICATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

Le présent règlement remplace le R-13 Code d'éthique et de déontologie des administrateurs (résolution C.A. du 10 décembre 1997). L'annexe 1 est présentée aux seules fins d'information; elle ne fait pas partie du présent règlement.

Il entre en vigueur au moment de son adoption par le conseil.

Le secrétaire général est responsable de son application. À ce titre, il informe les administrateurs du contenu et des modalités d'application du Code et les conseille en matière d'éthique et de déontologie.

## ANNEXE 1

### DISPOSITIONS D'ORDRE PUBLIC CONCERNANT LES OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

#### CODE CIVIL DU QUÉBEC

##### SECTION III DES OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS ET DE LEURS INHABILITÉS

321. L'administrateur est considéré comme mandataire de la personne morale. Il doit, dans l'exercice de ses fonctions, respecter les obligations que la loi, l'acte constitutif et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs qui lui sont conférés.

1991, c. 64, a. 321.

322. L'administrateur doit agir avec prudence et diligence.

Il doit aussi agir avec honnêteté et loyauté dans l'intérêt de la personne morale.

1991, c. 64, a. 322.

323. L'administrateur ne peut confondre les biens de la personne morale avec les siens; il ne peut utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens de la personne morale ou l'information qu'il obtient en raison de ses fonctions, à moins qu'il ne soit autorisé à le faire par les membres de la personne morale.

1991, c. 64, a. 323.

324. L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et ses obligations d'administrateur.

Il doit dénoncer à la personne morale tout intérêt qu'il a dans une entreprise ou une association susceptible de le placer en situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre elle, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur. Cette dénonciation d'intérêt est consignée au procès-verbal des délibérations du conseil d'administration ou à ce qui en tient lieu.

1991, c. 64, a. 324.

325. Tout administrateur peut, même dans l'exercice de ses fonctions, acquérir, directement ou indirectement, des droits dans les biens qu'il administre ou contracter avec la personne morale.

Il doit signaler aussitôt le fait à la personne morale, en indiquant la nature et la valeur des droits qu'il acquiert, et demander que le fait soit consigné au procès-verbal des délibérations du conseil d'administration ou à ce qui en tient lieu. Il doit, sauf nécessité, s'abstenir de délibérer et de voter sur la question. La présente règle ne s'applique pas, toutefois, aux questions qui concernent la rémunération de l'administrateur ou ses conditions de travail.

1991, c. 64, a. 325.

326. Lorsque l'administrateur de la personne morale omet de dénoncer correctement et sans délai une acquisition ou un contrat, le tribunal, à la demande de la personne morale ou d'un membre, peut, entre autres mesures, annuler l'acte ou ordonner à l'administrateur de rendre compte et de remettre à la personne morale le profit réalisé ou l'avantage reçu.

L'action doit être intentée dans l'année qui suit la connaissance de l'acquisition ou du contrat.

1991, c. 64, a. 326.

327. Sont inhabiles à être administrateurs les mineurs, les majeurs en tutelle ou en curatelle, les faillis et les personnes à qui le tribunal interdit l'exercice de cette fonction.

Cependant, les mineurs et les majeurs en tutelle peuvent être administrateurs d'une association constituée en personne morale qui n'a pas pour but de réaliser des bénéfices pécuniaires et dont l'objet les concerne.

1991, c. 64, a. 327.

328. Les actes des administrateurs ou des autres dirigeants ne peuvent être annulés pour le seul motif que ces derniers étaient inhabiles ou que leur désignation était irrégulière.

1991, c. 64, a. 328.

329. Le tribunal peut, à la demande de tout intéressé, interdire l'exercice de la fonction d'administrateur d'une personne morale à toute personne trouvée coupable d'un acte criminel comportant fraude ou malhonnêteté, dans une matière reliée aux personnes morales, ainsi qu'à toute personne qui, de façon répétée, enfreint les lois relatives aux personnes morales ou manque à ses obligations d'administrateur.

1991, c. 64, a. 329.

330. L'interdiction ne peut excéder cinq ans à compter du dernier acte reproché.

Le tribunal peut, à la demande de la personne concernée, lever l'interdiction aux conditions qu'il juge appropriées.

1991, c. 64, a. 330.

## LOI SUR LES COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL

### Conflit d'intérêts

12. Tout membre du conseil, sauf le directeur général et le directeur des études, qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui du collège doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au directeur général, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

### Interdiction

En outre, un membre du personnel d'un collège doit, sous peine de déchéance de sa charge, s'abstenir de voter sur toute question portant sur son lien d'emploi, sa rémunération, ses avantages sociaux et ses autres conditions de travail ou ceux de la catégorie d'employés à laquelle il appartient. Il doit en outre, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

### Employés visés

Le deuxième alinéa s'applique pareillement au membre du personnel, sauf le directeur général et le directeur des études, pour toute question portant sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés.

### Vote du directeur général

Malgré le deuxième alinéa, le directeur général peut voter sur toute question portant sur le lien d'emploi du directeur des études ainsi que sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail qui sont particulières à ce dernier. En outre, le directeur des études peut voter sur toute question concernant le lien d'emploi du directeur général.

1966-67, c. 71, a. 12; 1979, c. 24, a. 6; 1990, c. 4, a. 265; 1993, c. 25, a. 6; 1997, c. 87, a. 11.

### Conflit d'intérêts

20.1. Le directeur général et le directeur des études ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise mettant en conflit leur intérêt personnel et celui du collège. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

1993, c. 25, a. 16.

**CAMPUS DE QUÉBEC**

1300, 8<sup>e</sup> Avenue,  
Québec (Québec) G1J 5L5  
418 647-6600

**CAMPUS DE CHARLESBOURG**

7600, 3<sup>e</sup> Avenue Est,  
Québec (Québec) G1H 7L4  
418 647-6600

**PAVILLON DES MÉTIERS D'ART**

Centre de formation et de consultation  
en métiers d'art — Cégep Limoilou  
299, 3<sup>e</sup> Avenue,  
Québec (Québec) G1L 2V7  
418 647-0567

[WWW.CEGEPLIMOILOU.CA](http://WWW.CEGEPLIMOILOU.CA)